

13 JUILLET FEUX D'ARTIFICE SUR LES LACS

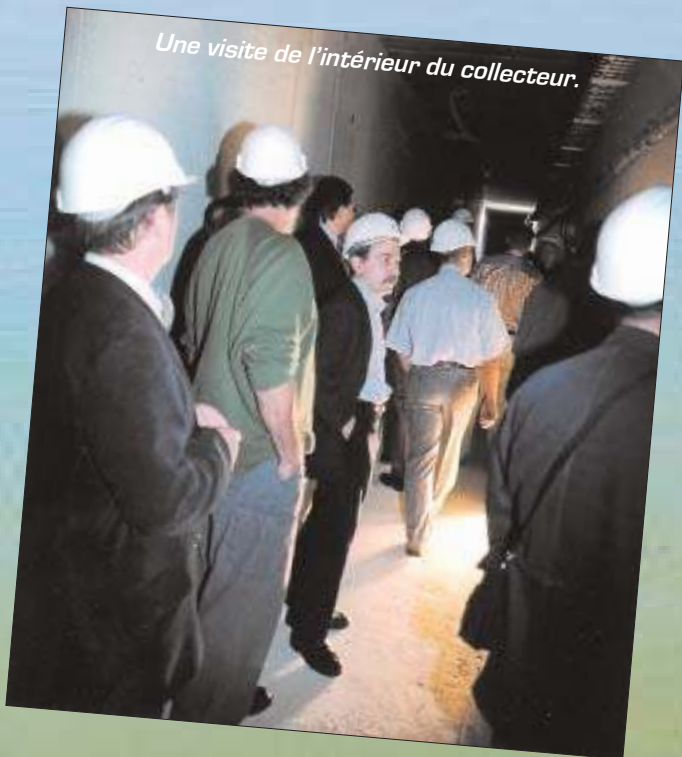
page 8 ▶

Grigny

N° 235 - du 9 juillet au 27 août 2004

INFORMATIONS

● Site internet <http://www.grigny91.fr> ● adresse électronique contact@grigny91.fr



Une visite de l'intérieur du collecteur.

L'école est finie

Le pot de départ des enseignants.

▶ page 2

Horaires d'été

Les équipements ouverts et fermés en juillet/août.

▶ page 2

Le mot du maire

Quelques sujets de réflexion pour Grigny.

▶ page 3

Visite du village

Regard sur les projets, les propositions, les chantiers.

▶ page 4

Podium

Les plus jeunes sur la plus haute marche.

▶ page 6

84 jeunes artistes

Ils ont sculpté le livre des 4 saisons.

▶ page 7

La danse à l'école

L'art élargit l'espace d'apprentissage.

▶ page 7

Concours de danses

Le Centre culturel Sidney-Bechet accueille le 2^e concours de danses ouest-africaines.

▶ page 8

L'unité de dépollution des lacs inaugurée

Belle victoire d'étape pour l'environnement

page 5 ▶

PRATIQUE

MAIRIE DE GRIGNY

19, Route de Corbeil, tél. 01 69 02 53 53

COMMISSARIAT

Rue St Exupery, tél. 01 69 02 42 18

Ramassage des encombrants :

Patios, Grande Borne et Grigny2 le 1^{er} et 3^e vendredis du mois; Village le 1^{er} samedi.

Déchets spéciaux

Pots de peinture, huile de vidange, produits chimiques, batteries, piles, etc. sont à déposer aux ateliers municipaux le mercredi et le samedi de 9h à 12h

Renseignements : 01 69 05 14 41

(ateliers municipaux) et 01 69 02 53 53 (Services techniques)

PHARMACIES DE GARDE

Le soir à partir de 20h, le week-end et les jours fériés, appelez le commissariat.

MÉDECINS DE GARDE

Composez le 01 69 25 83 58, et le 15 pour les urgences (SAMU 91).

POLE D'ACCES AUX DROITS

Ferme neuve, chemin du Plessis renseignements au 01 69 02 45 70 Permanences gratuites de services et d'associations pour accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes en quête de conseils dans la défense de leurs droits, en toute confidentialité

Le Délégué du Médiateur de la République, M. Noël Huynh Kim Bang, les lundi et vendredi de 14h à 17h. A la Ferme neuve, sur rendez-vous, ou sur place.

INITIATIVE-EMPLOI

Accueil et informations, pour les demandeurs d'emploi de Grigny. Ouvert du lundi au vendredi, sauf le jeudi après-midi.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans : Mission locale, 6 ter, avenue des Tuileries.

Tél. 01 69 06 80 26

Pour les adultes à partir de 26 ans : Centre de ressources, 6 bis, avenue des Tuileries. Tél. 01 69 02 11 15 Tout public : 8, place de la Carpe. Tél. 01 69 56 91 84

ÉQUIPE OPERATIONNELLE GRIGNY II

Une équipe de professionnels du logement pour aider chacun à réaliser, dans les meilleures conditions, une acquisition ou une location immobilière sur Grigny II.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h.

Permanences de l'ADIL 2 lundis par mois de 14h à 17h, sur rendez-vous. 2, avenue des Sablons, tél. 01 69 43 67 46

CIMETIERES

L'ancien cimetière, rue Pierre Brossolette, et le nouveau cimetière, Chemin du Clotay, qui comprend un carré musulman, sont ouverts de 7h à 19h, jusqu'au 30 septembre.

POINT ECOUTE JEUNES

Structure d'accueil animée par quatre psychologues, pour les jeunes en difficulté morale.

P.E.J. 16, place aux Herbes, tél. 01 69 21 66 59, du mardi au vendredi ; au collège Pablo-Neruda vendredi de 13h15 à 17h15, hors vacances scolaires.

FOYER-LOGEMENTS

RESIDENCE COLETTE

Studios pour personnes âgées, espace jardin, restaurant, activités multiples. 14, place de l'Oiseau, tél. 01 69 45 51 65

NUMERO VERT

Un répondeur est à votre disposition au 0 800 441 651 (appel gratuit) pour toute suggestion, proposition et question concernant la vie de la cité. Si vous désirez une réponse, laissez vos coordonnées.

Fin d'année scolaire

Les enseignants sur la ligne de départ

Les enseignants de la ville se sont retrouvés le 29 juin à la Maison des enfants et de la nature, à l'invitation de la municipalité, pour fêter la fin d'une année d'activité. Ils ont partagé un pot avec leurs collègues qui partent en retraite ou vers d'autres régions.



Le maire et les élus municipaux liés au secteur scolaire, ont partagé ce moment d'amitié et d'émotion avec la famille de l'Education nationale. Bouquets de fleurs et petits cadeaux à ceux qui partent, remerciements francs à tous, au regard du travail collec-

tif entrepris pour les écoles grignoises, leurs élèves et les enseignants.

Claude Vazquez, au nom du Conseil municipal a mis en exergue « ce travail collectif, grâce auquel plusieurs projets ont pu aboutir et d'autres sont program-

més : informatisation des écoles ; développement de l'accompagnement scolaire ; la charte Atsem ; la programmation de deux groupes scolaire au centre ville et à Grigny2 ; auxquels s'ajoutent les séjours éducatifs, la poursuite de la réhabilitation et l'extension des écoles comme la Belle au Bois Dormant, Petite Sirène et Jean-Moulin... Tout comme le partenariat constructif entre l'Education nationale et différents services municipaux... J'attache, une importance toute particulière à la poursuite de ces collaborations... » Il conclut son intervention en insistant sur le fait que « la réussite scolaire, la réduction des inégalités, le soutien aux collèges constituent un axe essentiel du projet de ville. C'est pour nous un objectif prioritaire pour réussir ensemble les évolutions dans lesquelles Grigny est engagé ».

Ceux qui partent

MME FRÉDÉRIC

UNE MAIN TENDUE AMICALE

Inspectrice d'Académie, elle a été d'une aide remarquable à l'égard du secteur scolaire grignois, et a su intégrer son action dans une démarche de concertation qui a donné de bons résultats. Avec modestie et détermination, elle a toujours fait preuve d'attention aux difficultés de Grigny et partagé le sens de son projet éducatif. Enfin, Mme Frédéric s'est fait l'écho des besoins de la ville auprès de l'Inspection académique.

MME PHILIPPE

LA RETRAITE D'UNE GRIGNOISE DE CŒUR

Enseignante à l'école Gabriel-Péri

depuis 1987, Mme Philippe prend sa retraite après plus de 37 ans au service de l'Education nationale. Elle a passé toute son enfance à Grigny, puis de 1967 à 1968 elle travaille à l'Inspection académique.

A la fin de sa mission à l'Inspection, elle enseignera à partir de 1967 dans divers établissements scolaires de l'Essonne : Athis-Mons, Viry-Chatillon, Ris-Orangis, Grigny Grande borne, Grigny2, Gif-sur-Yvette. Ceux qui l'ont côtoyée regretteront certainement sa simplicité et la douceur de son sourire.

M. SOURY

DE GRIGNY EN HAUTE-VIENNE

Le directeur de l'école Gérard-



Mme Philippe et M. Soury.

Philippe depuis 1998, M. Soury est un Grignois de longue date. En tant qu'élève, il a usé ses fonds de pantalons sur les bancs des écoles grignoises. En CE1 au Cerf, puis à Jean-Vilar et Pablo-Neruda.

En 1993, il occupe son premier poste d'enseignant à Gérard-Philippe. Directeur de la Petite Sirène en 1997, il retourne à

TRAVAUX POUR LES ÉCOLIERS

Les travaux dans les écoles se poursuivront durant l'été, pour offrir de bonnes conditions d'accueil aux élèves et aux enseignants. En septembre, l'école Jean-Moulin en cours d'extension ouvrira avec quatre classes neuves et des nouveaux locaux pour le centre de loisirs. L'extension du groupe scolaire Belle au bois dormant/Petite sirène, sera terminée pour la rentrée, et le centre de loisirs ouvrira au cours du 4^e trimestre 2004. L'équipement Multiaccueil à la



Grande borne se terminera pendant les congés, pour ouvrir ses portes en octobre 2004.

Lors de la prochaine rentrée, nous assisterons à l'ouverture des chantiers de la future école et du complexe sportif du Centre ville, ils seront terminés pour la rentrée 2005.

Pendant la période estivale, le groupe scolaire Bélier-Renne recevra à nouveau la visite des peintres pour la restauration de certains locaux. Dans le même temps, l'école du Chat botté sera remise en conformité électrique.

Gérard-Philippe en 1998, où il restera jusqu'ici. En septembre, il poursuivra sa mission d'éducateur en Haute-Vienne. Bonne chance.

HORAIRES D'ÉTÉ

Mairie : 01 69 02 53 53 - En juillet - août - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. le mardi jusqu'à 19h. Fermée le samedi.

Ouvert le samedi 28 août

PÔLE D'ACCÈS AUX DROITS :
01 69 02 45 70

Ouvert en juillet.

Permanences gratuites sur rendez-vous.

Médiavipp : mardi de 14h à 17h ;

Fermé en août

CIDF : horaires habituels en juillet.

Fermé en août

APCE : un mercredi sur 2, de 9h à 12h, fermé en août

Permanences d'avocats : 1^{er} et 15 juillet, et ensuite le 2 septembre.

POINT ECOUTE JEUNES :

01 69 21 66 59

Le mardi de 10h à 19h30, le mercredi

et le jeudi de 10h à 17h, le vendredi de 12h à 17h. Accueil réduit en Août.

INITIATIVE EMPLOI :

Mission locale (- 26 ans) :

01 69 06 80 26

Centre ressources (+ 26 ans) :

01 69 02 11 15

Equipe emploi insertion :

0169 56 91 84 Horaires habituels

BIBLIOTHÈQUE VICTOR-HUGO :

01 69 45 45 15

Ouverte en juillet et août les mer-

credi, jeudi et vendredi de 14h à 18h,

le samedi de 10h à 17h

BIBLIOTHÈQUE

PABLO-PICASSO :

01 69 06 42 57

Ouverte en juillet et août les mardi,

mercredi et vendredi de 14h à 18h.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

DE MUSIQUE, DE DANSE ET

D'ARTS PLASTIQUES :

01 69 06 57 80

Ouvert jusqu'au 17 juillet, les mardis

et samedis matin de 9h à 12h, les

mardis et vendredis après midi de

14h à 19h, le samedi après midi de

14h à 17h. Réouverture le 31 août.

PISCINE :

01 69 45 52 07

Lundi, mercredi et jeudi : 14h/19h30

Mardi, vendredi : 12h/19h30

Samedi : 14h/19h

Dimanche : 9h/19h

HALTE GARDERIE DE LA

GRANDE BORNE :

01 69 45 50 56,

Fermée du 2 au 31 août

HALTE ACCUEIL DES SABLONS :

01 69 43 62 01

Fermée du 16 au 27 août. Les

enfants pourront être accueillis à la

DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES

Comme chaque année, le Maire, Claude Vazquez, a repris le chemin de l'école, pour distribuer les dictionnaires offerts par la municipalité aux enfants des classes de CM2 qui passent en 6^e, et aux jeunes collégiens qui terminent leur 3^e. Cette année, 470 enfants de CM2 et 361 collégiens (Jean-Vilar et Pablo-Neruda) ont reçu le précieux cadeau qui les suivra tout au long de leurs études. Sans attendre la fin de cette sympathique cérémonie, certains ont plongé leurs yeux dans les pages colorées, à la recherche interminable du sens.



halte-jeux de la Maison de la Petite Enfance, qui restera ouverte tout l'été. 01 69 02 41 14

LA RÉCRÉ :

01 69 02 41 10

Fermée du 19 juillet à la fin août.

LA FARANDOLE :

01 69 21 08 38

Ouverte en juillet, le mardi de 14h à 17h, et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h, en août mêmes horaires mais pas d'accueil le jeudi matin, ni le jeudi 19 août toute la journée. Ouverture aussi le vendredi 27 août et lundi 30 août de 14h à 17h.

Echo du Conseil Municipal



*Le service public entrera-t-il dans le secteur du commerce et de la concurrence ?
La motion du Conseil Municipal déclare la ville de Grigny "Zone non AGCS !"*

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Relative à l'Accord Général sur le Commerce des Services adoptée à la majorité le vendredi 2 juillet

La Mondialisation concerne aussi les Collectivités locales : les services publics dont elles ont la responsabilité vont-ils entrer dans le secteur du commerce et de la concurrence ? Les négociations engagées à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), qui concernent tous les types de services, doivent en principe aboutir au 1^{er} janvier 2005.

Les services publics sont, tant au plan local qu'au niveau national, les outils les mieux adaptés pour répondre avec équité aux besoins des usagers parce que tous les citoyens sans exclusive, quel que soit leur niveau de ressources, peuvent y avoir accès et en bénéficier. C'est pourquoi, le Conseil Municipal de Grigny, comme de nombreux élu(e)s et Collectivités Territoriales, refuse que ses services soient livrés aux lois de la libéralisation et du commerce international comme le prévoit ce dangereux projet.

CONSIDÉRANT QUE :

- L'AGCS s'applique à tous les échelons administratifs, de l'Etat aux Communes.
- L'AGCS porte sur quasiment tous les services, dont les services publics.
- Les secteurs des services engagés au titre de l'AGCS

sont soumis à des règles internationales dont le respect est forcé par l'Organisation Mondiale du Commerce (laquelle dispose pour cela d'un règlement des différends, sorte de tribunal), ce qui réduit considérablement les marges de manœuvre des élus locaux. En outre, ces règles, soumises au principe de « supériorité du libre échange », sont lourdes de conséquences sur les questions sociales, d'environnement, de santé, d'éducation ainsi que sur la diversité et les activités culturelles.

- Selon le texte de l'AGCS, les services engagés, le sont de manière irréversible.

- L'AGCS accentue le poids de la compétition entre les territoires locaux en livrant toujours plus d'activités de service au commerce mondial et aux investisseurs internationaux (l'AGCS comporte son propre accord sur l'investissement).

- L'AGCS n'a fait l'objet d'aucune information ni de consultation des collectivités locales et des citoyen(ne)s.

- Les négociations de l'extension de son champ d'application sont également marquées par le manque de transparence et l'absence de consultation des Collectivités locales et des populations.

Le Conseil Municipal du 2 juillet 2004, très inquiet de la nature et de l'ampleur des conséquences possibles des négociations en cours sur l'AGCS :

- Demande la diffusion publique immédiate du contenu des négociations AGCS ;
- Prend position, en tant qu'Assemblée élue, contre l'obligation qui lui serait faite par l'AGCS de privatiser

LE MOT DU MAIRE

Convaincu qu'il ne faut laisser passer aucune opportunité pour accélérer les évolutions de Grigny, le Conseil Municipal vient de faire le point sur deux importants dossiers qui concernent les quartiers de Grigny II et de la Grande Borne : création de nouveaux équipements, interventions sur le bâti, aménagements urbains...



Un travail est engagé avec des groupes d'habitants et des initiatives vont élargir encore la concertation sur ces projets qui feront l'objet de demandes de financements auprès de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU).

Dans la période qui vient, le Conseil Municipal sera également très actif dans le débat pour une réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) dont le principe vient d'être annoncé par le Ministre Jean-Louis Borloo. Il faut en effet réformer cette dotation d'Etat pour qu'elle profite davantage aux villes qui en ont le plus besoin. Il faut aussi qu'une convention financière garantisse pour Grigny la continuité du soutien de l'Etat dans la mise en œuvre du projet de ville, conformément aux engagements pris.

Enfin, considérant que les services publics sont, tant au plan national qu'au plan de la commune, une réponse vitale aux besoins des habitants, le Conseil Municipal a pris position contre le dangereux projet « d'Accord Général sur le Commerce des Services » (AGCS) qui vise leur ouverture générale à la concurrence et leur privatisation (voir la motion ci-contre).

Dans cette période estivale, les services municipaux vous proposent animations, sorties et activités diverses.

Alors bonnes vacances à tous !

Claude VAZQUEZ,
Maire, Conseiller Général

des services publics qu'elle considère devoir appartenir aux citoyens et par conséquent rester dans le domaine public ;

- Demande un moratoire (suspension) des négociations AGCS ;
- Demande l'ouverture d'un débat national sur l'AGCS impliquant la pleine participation des Collectivités locales et des populations ;
- Déclare la ville de GRIGNY « ZONE NON AGCS ! ».

"TRANQUILLITÉ VACANCES"

Inscrivez-vous avant de partir

Le commissariat et la ville de Grigny vous proposent de bénéficier de l'opération « Tranquillité vacances ». Sur simple inscription, votre domicile sera régulièrement surveillé.

Si vous le souhaitez, le commissariat de police assurera, dans le cadre de ses missions habituelles de patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence de juillet et août. Si vous partez au minimum 7 jours et si votre logement est inoccupé ou si votre établissement est fermé pendant vos congés, vous pouvez bénéficier de ce service. Rendez-vous, au moins 48 heures avant votre départ au commissariat de police ou dans les locaux du service prévention sécurité, avec un justificatif de domicile (quittance EDF-GDF, téléphone ou loyer). Vous fournirez votre nom, l'adresse à surveiller, la période d'absence et la personne à prévenir en cas de besoin. Vous indiquerez également, si besoin, d'autres informations utiles comme la personne chargée de prendre le courrier.

La police effectuera des rondes. A chaque passage, un avis sera laissé dans votre boîte à lettres.

Renseignements et inscriptions :
Commissariat de police
Rue Saint-Exupéry
Tél. 01 69 84 30 30
Service prévention-sécurité
Ferme neuve
Chemin du Plessis
Tél. 01 69 02 45 70

D'une génération à l'autre

Un village indien dans la ville

La cour de l'école maternelle du Chat Botté (Tuileries), recevait un village indien bien coloré, le mercredi 30 juin. Tous les ingrédients y étaient : le Typi, le totem, les coiffes, les vêtements.

Quarante enfants, encadrés par l'équipe d'animation, participaient à une porte ouverte aux parents, pour leur montrer le travail de l'année. Une belle fresque ornait le fond de la cour, et Mme

Lebriand adjointe au maire, était venue encourager ce joli petit monde.

Toutes les réalisations de cette après-midi étaient l'œuvre des enfants, qui en cours d'année ont également bénéficié de séances d'équitation sur poney. Les animatrices : Nathalie, Martine, Virginie, Stéphanie et le directeur du centre, Olivier, organisaient ensuite des rondes avec distribution d'un goûter.



Nos aînés en promenade



Carte postale du Jura

APRÈS le parc de Marquenterre, dans la Somme le 19 mai, nos aînés ont passé une semaine au village des Moussières, dans le Jura, accompagnés par Mme Lissa du foyer des retraités. Ils ont profité du beau temps pour visiter les villages de Saint Claude, Lamoura, Yvoire, Les Rousses, Genève, le lac Léman. Ils sont passés par les musées de boissellerie, de la vigne, du diamant et de la pipe. Le chauffeur Victor et la guide Isabelle, ont bien participé à créer une ambiance chaleureuse pour nos anciens qui se rendaient

le 16 juin au Mémorial de Caen.

LES PROCHAINES SORTIES

Mercredi 21 juillet dans l'Aisne au Comté de Lalouzy en Thiérache, et le mercredi 18 août avec les petits enfants, à la base de loisirs du Val de Seine. Fin des inscriptions le 13 juillet, au foyer restaurant A. Laudat, place Henri-Barbusse, du lundi au jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h, auprès de Mme Lissa. Local municipal du Miroir, 2, place du Miroir, les lundis, mardi, vendredi de 13h30 à 17h, auprès de Mme Dechêne.

Ici et là

Transformation Grande Borne Concertation sur dossiers

Une présentation des dossiers de transformation de la Grande Borne aura lieu à la Maison de quartier Marie-Curie, le lundi 12 juillet à 19h. Un débat se déroulera en présence du maire et du directeur du Gip. Ces dossiers seront ensuite déposés auprès du ministère concerné, à l'ANRU.

Centres de loisirs ouverts en juillet et août 2004

EN JUILLET

En élémentaire, la Maison des enfants et de la nature, chemin du Clotay.

Accueils : école du Renne à la Grande Borne et Gérard-Philippe / Paul-Langevin à Grigny2

En maternelle, les centres du Centaure à la Grande Borne, et Cendrillon / Chaperon-Rouge à Grigny2.

Accueil à l'école du Chat botté.

EN AOÛT

En élémentaire, la Maison des enfants et de la nature, chemin du Clotay.

Accueils : école du Renne à la Grande Borne et Gérard-Philippe / Paul-Langevin à Grigny2

En maternelle, le centre du Centaure à la Grande Borne.

Accueil à l'école du Chat botté et Cendrillon / Chaperon-Rouge à Grigny2.

Enfants 6-12ans Accueil de proximité

Ouverture d'un « Accueil de proximité des enfants de 6 à 12 ans à la Grande Borne »

L'accueil des enfants s'installe cette année à l'école élémentaire du Renne (rue Dédale). Les enfants disposeront ainsi de locaux spacieux pour les vacances. Ils bénéficieront d'activités à la demi journée ou par cycles, dans le quartier : sorties, ateliers de création, d'expression, et initiations sportives sont au menu. Les parents qui le souhaitent peuvent aussi proposer leur participation à des ateliers.

Cet accueil est ouvert de 9h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

L'enfant doit s'inscrire pour y participer. L'accès est gratuit mais une petite participation financière sera demandée pour les sorties.

Renseignements à l'école du Renne

Métiers d'infirmiers, infirmières

L'Île-de-France a besoin d'infirmiers et d'infirmières, si vous êtes intéressés par une de ces formations, le centre de ressources et d'information sur les professions paramédicales est à votre disposition pour toute précision.

Renseignements : Drassif, 58-62, rue de Mouzaïa, 75019 Paris. Tél. 01 44 84 23 68

Site du Drassif :

www.ile-de-france.sante.gouv.fr

Visite du village

Promenade en chantiers

De chantiers en projets, de propositions en réalisations, les habitants du village, accompagnés du maire, d'élus et de responsables des Services techniques municipaux, ont traversé la ville en évolution, samedi 26 juin.

La traditionnelle visite du village de juin, s'est déroulée d'un pas tranquille, en partant du parking du groupe scolaire Jean-Moulin. Tour à tour, le maire Claude Vazquez, Jacky Bortoli, son adjoint, Michel Druel, directeur des Services techniques, ou Thierry Servelle, responsable des espaces verts, présentèrent les informations liées à tel ou tel chantier, la pertinence et les objectifs de tel autre projet, les aménagements divers et acquisition d'espaces boisés. Ils répondaient en même temps aux questions posées par les habitants.

Le maire attirait l'attention des visiteurs sur « l'importance de la concertation entre les élus et la population pour faire de nos réalisations et nos projets l'ossature d'une vraie ville. Une ville avec un habitat diversifié, des transports collectifs de qualité, des commerces et des espaces verts conviviaux... »

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN

Les nouveaux locaux de l'école sont déjà sortis de terre sur une surface plancher de 800 m². « Les élèves et les enseignants du groupe scolaire, note M. Druel, vont pouvoir dès la rentrée prochaine mieux respirer dans des espaces plus favorables à leur condition de travail et d'étude. »

LE HAMEAU DE LA FERME NEUVE

La délégation en promenade informative s'est intéressée au chantier des logements en cours de réalisation dans la zone de la Ferme neuve qui porte aussi le nom de Hameau. Un habitat diversifié, de qualité et à dimension plus humaine. « Dans tout ce secteur, rassure le maire, il n'y aura pas plus de 300 logements de différents types. » Une dame acquiesce : « j'habite Grigny depuis 40 ans, dit-elle, et quand nous avons pris connaissance de ce projet à proximité de la Ferme neuve, nous avons décidé de rester dans notre ville et d'acheter un de ces logements neufs. »

NOUVELLE ÉCOLE, NOUVEAU GYMNASE

La visite se poursuit le long du canal jouxtant le collège Sonia-Delaunay. Sur le terrain qui lui fait face, la municipalité projette la construction d'une école, pour accueillir à la rentrée 2005 les enfants des nouveaux arrivants, ainsi que ceux des résidents de cette partie du village. Un gymnase étoffera l'ensemble vers la fin de l'année 2005. Il accueillera dans son sous-sol un parking pour les enseignants et les agents de l'équipement.



L'équipe des dimanches

Ils sont prêts à vous accompagner, chaque dimanche que l'été fera ; à la mer, pour une bonne dose de détente, de partage, de joie. Les bénévoles accompagnateurs se sont retrouvés le mercredi 30 juin, pour régler les derniers détails de l'organisation. Certains avaient même retroussé leur bas de pantalon, en croyant qu'Agnès avait remonté la mer à Grigny pour l'occasion. Mais il ne faut pas se démonter, il reste encore quelques jours avant de patauger dans l'écume chaleureuse des vagues.

Renseignements dans les Maisons de quartiers, au 01 69 06 42 57 (Picasso), 01 69 21 17 33 (M. Curie), 01 69 02 41 20 (village). Adulte, 7€, mineur 5€



UN ENVIRONNEMENT SOIGNÉ

En attendant d'autres équipements, des espaces verts seront implantés sur les parcelles qui leurs sont destinées. Ainsi, on épargne aux Grignois la vue de terrains en friche. Deux opérations paysagères sont programmées. A côté des jardins de la Ferme neuve, il y aura des plantations éphémères et pédagogiques, avec la collaboration des petits de la Maison des enfants et de la nature, et des boisements durables sur les futurs îlots d'habitations.

LES BLANCS MANTEAUX



Ici, les visiteurs ont appris qu'il s'agira surtout de travaux de réhabilitation des réseaux (enfouissement), et d'assainissement de la voirie d'ici à 2007. La maîtrise de l'ouvrage sera assurée par la nouvelle Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne.

Quelques petits aménagements accompagneront ces travaux importants.

En se rendant à la Maison municipale de quartier du Village, les promeneurs s'arrêtaient rue du 8 mai 1945, où une parcelle actuellement clôturée, accueillera prochainement des constructions en prolongement du lotissement des Gâtinois. Une voie permettra d'y accéder, et de rejoindre le chemin des Rois.

PARC DES AIGLONS

Le groupe s'étoffait, et tous profitaient d'une courte halte informative, au cours de laquelle nous apprenions l'extension du parc des Aiglons, grâce à une acquisition d'une parcelle de 3 500m² par la ville.

Un chemin pédestre est en cours de réalisation, favorisant une traversée du parc en direction des lacs, via le chemin des Rois. Avec l'intégration au domaine public de cet espace boisé, nous sommes en présence d'une partie de la future trame verte, qui partira des lacs, pour aboutir au bois de La Sapinière, contigu au parc des sports et aux patios.

CHEMIN DES ROIS

Le paysage a beaucoup changé en quelques mois. Le nettoyage des parcelles, prochainement aménagées, laisse un superbe panorama sur les lacs de Viry-Grigny.

A la hauteur du numéro 47, le directeur des services techniques détaille les aménagements d'extension du cimetière. Il sera paysager et accompagné d'une réfection du chemin des Rois en 2005, en accord avec les riverains.

Un peu plus haut dans la rue, il expose l'état de la réflexion sur l'aménagement des jardins familiaux. Là aussi, le projet respectera le cadre paysager du quartier. « Et les cabanes mal ficelées ? J'espère que nous ne reverrons plus les bidons bleus qui servaient de réserve d'eau ! », lance un riverain. Elles seront semblables et conçues pour ne pas accueillir d'extension disgracieuse.

Devant le lavoir, le maire, explique pourquoi cet édifice qui devait être ravalé ne l'est toujours pas : « L'architecte des bâtiments de France a montré un vif intérêt devant le bâtiment à l'occasion d'une visite de l'église. Il nous a assuré de son soutien pour une demande de subventions auprès des organismes habilités, notamment le Conseil général. Nous préférons décaler les travaux et obtenir des financements. »

Le soleil étant au zénith, les habitants du village qui ont fait la promenade, pouvaient se désaltérer près du Potager de l'Arbalète. Autour d'un verre, on discute entre voisins. Le temps est agréable, la ville progresse, on aurait tort de s'en plaindre.

La fête au "Relais" ...



Quelques chants et danses sur la terrasse du Relais assistantes maternelles-parents.

Les enfants ont bien travaillé à la décoration du Relais assistantes maternelles-parents, au premier étage de la Maison de la petite enfance ; alors, le mercredi 30 juin au matin, c'était la fiesta dans les locaux du Relais. On dansait, on mangeait des petits et gros gâteaux, on buvait de bons coups de jus de fruits et autre sodas. Il y avait là aussi les enfants du centre de loisirs des Sablons, auteurs de la décoration des locaux. Au total, de très bons moments passés ensemble grâce aux petits artistes, et sous l'œil maternel de Martine Pigéard, la directrice des lieux.

Protection de l'environnement

Inauguration de l'unité de dépollution des lacs

Une eau plus douce, pour une vie plus agréable

INTERVENTION DE CLAUDE VAZQUEZ

Claude Vazquez, maire de Grigny, Conseiller général, vice-président de l'agglomération Les Lacs de l'Essonne, a exprimé sa vive satisfaction en ce jour d'inauguration de l'ouvrage de traitement des eaux pluviales. Un projet qui a mobilisé Grigny depuis de longues années. Extraits.

« UNE BELLE RÉALISATION TECHNIQUE AU SERVICE DE LA NATURE »

C'est en 1910 que la société des Sablières de la Seine a commencé d'extraire le sable sur un périmètre longtemps appelé les Fouilles de Grigny et Viry-Chatillon.

Puis, l'activité industrielle a laissé la place aux lacs, situés aux 2/3 sur la commune de Grigny, et dont la superficie en fait les plus importants d'Île-de-France.

Depuis qu'ils existent, ces espaces aquatiques sont le rendez-vous des pêcheurs. Dans les années 50, le musicien de jazz Sidney-Bechet, qui habitait Grigny, venait passer de bons moments de détente au bord de l'eau.

Et puis ce fut la période des pollutions, quelques fois spectaculaires comme celle de 1992 avec l'invasion d'hydrocarbures dans l'eau.

Face à cette situation, les villes de Grigny et Viry-Chatillon, le Conseil général de l'Essonne et le syndicat de la Vallée de l'Orge Aval, créent un comité de pilotage et prennent des initiatives (contre les pollutions des lacs. NDLR)...

En 1998, les deux villes créent le SIVU et engagent des travaux de dépollution (...), mettent en place une méthode de suivi de la qualité des eaux avec l'ensemble des partenaires et par la suite avec l'assistance du Muséum national d'histoire naturelle (...)

L'inauguration de cette unité de traitement des eaux pluviales marque une étape importante dans l'histoire de ce site et dans les actions menées depuis plusieurs années pour le protéger et le mettre en valeur (...)

Site exceptionnel en zone urbaine, les lacs font déjà l'objet d'initiatives favorisant l'éducation à la nature et à l'environnement. Citons le partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (...) la Maison des enfants et de la nature (...)

Cette appropriation du patrimoine par les habitants ne pourra que se développer davantage autour de ce site enfin protégé, élément majeur de la trame verte qui structure le territoire de Grigny (...).

Avec la réalisation de l'ouvrage de traitement des eaux pluviales unique en Europe, inauguré le 24 juin, les lacs de Viry - Grigny vont connaître un progrès sensible du cycle de dépollution. Après 30 ans de mobilisation, Grigny et les riverains des plans d'eau ont finalement eu gain de cause. C'est une première en France.

Avec leurs 98 hectares de superficie les lacs de Viry - Grigny sont considérés comme l'un des plus grands sites aquatiques de la région Île-de-France. Cette richesse écologique formidable pour les villes et la nouvelle agglomération « Les Lacs de l'Essonne », constitue une part capitale du patrimoine naturel de la ville, avec des conséquences bénéfiques pour la faune, le tourisme, les loisirs, les sports nautiques. L'impact de la dépollution des lacs sur le développement économique et culturel pour l'agglomération n'échappera donc à l'attention de personne.

Trente ans de lutte écologique

La bataille pour la dépollution des lacs, engagée depuis près de 30 ans par Grigny, et l'implication des riverains, a été rude à une époque où les questions environnementales n'étaient pas très à la mode. La catastrophe écologique de 1992 peut être considérée comme un tournant dans la prise de conscience collective face à la pollution. C'est dans ce cadre que le Conseil général réalisa un bilan écologique qui allait donner un coup de fouet à l'idée de construire une unité de traitement des eaux pluviales pour préserver ce site fragile.

Le 24 juin dernier, l'ouvrage tant espéré, l'un des premiers en Europe, était inauguré par les autorités locales départementales



et régionales. C'est le résultat de la longue bataille pour « une eau plus douce » dans les lacs et « une vie plus douce » autour d'eux.

Préservation de ce site naturel fragile

L'action départementale, conjuguée à la volonté politique de la municipalité de Grigny, aurait été incomplète sans l'engagement remarquable de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et l'association l'Orme Pomponne.

Cet apport associatif, lié par convention à la ville, a permis le recensement local des espèces animales et végétales. Il favorise la connaissance de la faune et du patrimoine naturel par les enfants et les adultes, avec la participation de l'Education nationale et de la Maison des enfants et de la nature. Nos lacs abritent 31% des variétés régionales d'oiseaux, soit 50 des 160 espèces nicheuses d'Île-

de-France : le Martin-pêcheur ou la Rousserolle verderolle par exemple, ou des végétaux rares, tels l'iris jaune et le butome en ombrelle.

Un ouvrage d'envergure

Les étangs sont alimentés par des nappes phréatiques et surtout par les eaux de pluie qui dévalent du plateau de Grigny, Fleury et Ris-Orangis.

Le collecteur de ces eaux pluviales du ZOH (zone opération d'habitat), construit dans les années 1970 par le Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (Sivoa), est à la fois la principale source de pollution des étangs et leur fournisseur essentiel en eau favorisant ainsi leur renouvellement.

Après des mois d'un travail acharné, avec la bienveillance des riverains de Ris-Orangis, l'unité de traitement, aux 2/3 enfouie, occupe 1850 m² à 150 m du lac de

l'Arbalète, le long du chemin des Glaises à Ris-Orangis. Son bassin en béton a une capacité de 7000 m³ et ses activités s'articulent autour de 4 missions : la collecte, les différents traitements, le rejet en milieu naturel et le nettoyage de l'ouvrage.

Un système complexe

«Le fonctionnement, selon J-L. Englander, président du Sivoa, est entièrement automatisé, ainsi que les fonctions vidange et nettoyage. Une exploitation scientifique des données de fonctionnement qui seront recueillies, permettra d'asseoir les bases de dimensionnement adoptées dans ce projet. Le système permet aussi de détecter et de mesurer la pollution. Les riverains, malgré les nuisances causées par le chantier, ont été magnifiques de patience et de participation. Nous les remercions.»

Désormais, les eaux de ruissellement collectées seront traitées et dépolluées avant d'être dirigées vers les lacs. L'harmonie avec l'environnement n'a pas été oubliée. De l'extérieur on ne voit que la dalle d'un gris blanchâtre qui recouvre l'ouvrage. Ses bordures sont recouvertes d'arbustes, qui masquent l'ensemble en béton, et le chemin piétonnier qui s'y trouvait, a été conservé et réhabilité. A Grigny, avec l'unité de dépollution, la nature vient d'accomplir un nouveau et beau pas vers une zone écologique exemplaire.

LPO

Les sentinelles de l'environnement

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), est l'un des partenaires de la ville, qui a signé une convention avec cette association, dont l'activité rayonne sur l'ensemble du territoire de Grigny.

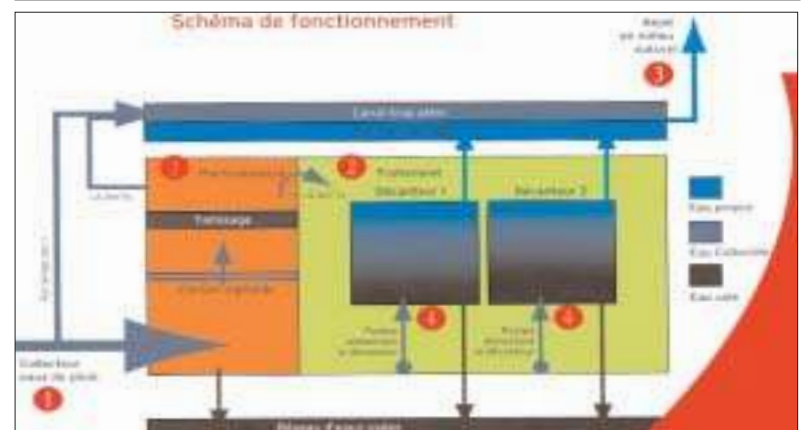
Les membres de la LPO participent régulièrement aux réunions de concertation pour préserver et développer le patrimoine naturel grignois. Leurs remarques et conseils sont d'une rare pertinence, concernant l'équilibre de l'écosystème et les moyens à mettre en œuvre pour la préservation de la faune et de la flore. Ils sont intervenus dans les discussions d'élaboration du projet d'aménagement des lacs.

Ils participent également à divers projets pédagogiques, notamment avec la Maison des enfants et de la nature. Ils transmettent ainsi leurs connaissances et construisent des dispositifs avec les jeunes grignois, telle la plate-forme à sterne Pierregarin sur les lacs, le nichoir à chouette Effraie sous les toitures de la Ferme neuve, ou l'aménagement des espaces de vie des Martin-pêcheurs...

Ceux qui participent aux sorties à la découverte des oiseaux des lacs le dimanche matin, les connaissent bien, de même que les bénévoles mobilisés régulièrement pour réaliser le nettoyage des abords des lacs.

Les pôles verts de Grigny n'ont plus aucun secret pour eux ; ils connaissent avec précision l'immense richesse écologique de la commune. En s'adonnant à leur passion, ils défendent avec la ville, l'environnement et le cadre de vie de chaque Grignois.

La Ligue pour la protection des oiseaux, Rodolphe Lelasseux. Tél. 06 81 41 59 07



DONNÉES TECHNIQUES

Coût de l'ouvrage : 7,6 millions d'euros. Financé par le Sivoa, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil général et la Région. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Berest Colmar et aux entreprises Sogea construction et Sobeia environnement. L'ouvrage a nécessité : 45000 heures de travail 20000 m³ de terrassement 4500 m³ de béton 500 tonnes d'acier 155 ml de fonçage sous voie SNCF

1700 m³ de capacité de prétraitement 7000 m³ de capacité de traitement 80% d'abattement des matières en suspension et rétention des hydrocarbures. Quelques dates Décembre 2002, fin de pose du nouveau collecteur du Zoh à 150 m des plans d'eau situés sur le territoire de Grigny. Janvier-février 2003, pose des lamelles des décanteurs. Mars-avril 2003 : enfouissement de la conduite sous la voie SNCF. 24 juin 2004, inauguration.

Ils ont dit

GABRIEL AMARD,

maire de Viry Chatillon, président de l'agglomération Les Lacs de l'Essonne :

« Il s'agit là d'un site exceptionnel et unique en Île-de-France. L'ouvrage fait de nos lacs une richesse régionale. Aujourd'hui, notre communauté d'agglomération, qui prend la suite du syndicat intercommunal des lacs, va entamer une autre étape du processus engagé : l'aménagement des lacs, la restauration de 10 km

de berges dans les 3 ans, avec une dimension paysagère importante... »

LE REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE :

« M.Huchon s'est engagé à faire de l'Île-de-France la plus grande région écologique d'Europe... La région, qui a mis 1,5 millions d'euros, soit 16% du coût des travaux réalisés, s'est engagée à préserver l'eau. Un tel ouvrage y contribue... »

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE PRÉFECTURE, REPRÉSENTANT LE PRÉFET :

« La réalisation de cet ouvrage est une entreprise d'envergure entamée il y a 10 ans... Nous saluons la participation remarquable et la mobilisation des élus, des techniciens et des riverains pour réussir ce pari écologique... C'est une démarche citoyenne de préservation de l'environnement... »

Du côté des associations

Prix Coca Cola - Les candidatures sont ouvertes

Créé en 1996, le concours Coca Cola, ouvert aux associations jusqu'au 30 septembre, entame son 9^e anniversaire.

Doté d'une somme 3 800 €, il récompense chaque année quatre projets associatifs ayant un lien avec le sport, la culture, la solidarité, l'environnement, les arts graphiques et le cadre de vie.

Les critères de sélections

Chaque projet doit respecter l'un des thèmes cités plus haut et concerner un grand nombre de citoyens. Il s'agit par ce biais de favoriser les échanges solidaires, de se fonder sur l'apprentissage et la découverte d'autrui.

Tout au long de l'année, un jury de sélection assurera le suivi des projets retenus. Celui-ci est composé de salariés bénévoles de l'entreprise Coca Cola, dont 50% du temps passé pour ce travail est pris en charge sous forme de congés payés.

En 2003, le prix a été décerné à quatre associations grignois : La Jeunesse, Karib'k, Rêve et création, les associations sportives des collègues Jean-Vilar et Pablo-Picasso.

Le 15 octobre 2004 nous découvrirons les 4 nouveaux lauréats.

Renseignements au 01 56 97 40 00



Les lauréats de 2003.

Collectif Sous tous les toits du monde

Fête de fin d'année réussie

Des femmes et des hommes heureux de se retrouver autour de gâteaux et de rafraîchissements pour fêter leur apprentissage de la langue française.

Le collectif Sous Tous les Toits du Monde, qui regroupe 7 associations grignois et la Mission locale, soutenu par la municipalité, a fêté, pour la deuxième fois, avec succès et convivialité les résultats de ses « élèves » adultes. C'était le 29 juin à la Maison de quartier Pablo-Picasso.

En septembre 2002 débuta cette expérience d'apprentissage de la langue française, comme moyen d'autonomie pour des personnes en difficulté linguistique.

Abdelhalim Benyekkou, l'un des 3 formateurs ; était heureux d'annoncer que l'objectif d'alphabetisation de l'an dernier « s'est consolidé et s'est enrichi d'une autre dimension, à savoir l'insertion professionnelle et sociale de ces personnes. Nous les avons accompagnés lors des visites des institutions et structures publiques, pour les familiariser avec les démarches administratives, et nous avons contribué à donner à chacun la possibilité de comprendre et d'être compris dans la vie quotidienne. Nous les avons également mis en contact avec l'association Hercule, spécialisée dans la recherche d'emplois familiaux et de missions de proximité. »

L'objectif de création de 3 classes a été atteint, et 9 groupes composés de 12 personnes chacun ont vu le jour. Une réussite qui s'est fêtée avec une centaine de participants, surtout des femmes. Bonne vacance et de nouvelles avancées pour l'année prochaine.

Ouverture d'un atelier de retouche et de repassage

Une nouvelle petite entreprise vous accueille dans l'enceinte des Ateliers Relais à la Grande borne. Au prix de 4 € le kg, Mme Sghaier est à votre service pour tout ce qui concerne vos besoins de retouche ou de repassage de vêtements, linge de maison, rideaux, draps, draps-housse...

ATELIER DE RETOUCHE ET REPASSAGE

Site des Ateliers Relais
5, rue des Bâtitseurs (derrière l'école du Minotaure), Grande borne.

Tél. 01 69 24 29 37

Sports

Julie championne de l'Essonne



Au centre, Julie la benjamine sur la plus haute marche du podium.

La coupe de l'Essonne d'athlétisme chez les poussines a été remportée le 19 juin à Yerres, par Julie Da Silva, avec 63,5 points. Elle a battu deux records, au lancer du disque avec une dis-

tance de 26,51 m et au saut à la perche en longueur, avec 4m31.

Elle fait partie de l'équipe qui est championne avec 183 points, devant le SCA Evry, 161 points. Ses autres partenaires sont Shaines et

Lydia Larbi, ainsi que Wida Moussaoui.

Bravo à nos jeunes grignois !

LES FILLES SUR LE PODIUM

Au meeting international de

l'ASPTT, du dimanche 27 juin, les Grignois se sont à nouveau illustrés. La benjamine Zoé Fossard termine 1^{ère} au poids avec un lancer à 11m52, au disque avec 31m40, elle est 2^e au javelot avec 20m46, et 3^e dans les disciplines suivantes : au marteau avec 20m29, au 50m haies couru en 8secondes 8, et au saut en hauteur avec 1m 38. Justine Gaubier obtient la 3^e place au 50 mètres plat couru en 7 seconde 35, et au poids avec un lancer à 11m09.

Chez les minimes, Hélène Mansuroglu est 1^{ère} au poids, avec un lancer à 10m73, et 2^e dans les disciplines suivantes : au disque, lancer à 35m12, au marteau, lancer à 23m86, et au javelot, lancer à 24m31. Chez les poussines, Shaine Larbi qui courrait avec les benjamines a terminé 3^e au 1 000mètres, en 3 minutes30.

RUGBY A XIII.

Les benjamins au Tournoi de Perpignan

Les benjamins de Grigny ont participé fin juin au grand tournoi de la catégorie qui se déroule chaque année à Perpignan.

La fatigue du voyage a rendu l'action difficile sur le terrain, mais les jeunes grignois ont su se faire apprécier. Le niveau était particulièrement élevé, avec notamment les équipes de Carcassonne, le XIII catalan, Lézignan, Salses, Villeneuve, Limoux, Tonneins, etc. Le week-end fut très apprécié des

benjamins grignois, qui ont bénéficié d'un bon accueil. Avec en prime un bain de mer joyeusement goûté.

Mourad Dembri, ancien de la Grande Borne et actuel dirigeant du XIII catalan, s'est démené pour recevoir les jeunes dans d'excellentes conditions. De même, Cédric Duzant, joueur de première au club de Lézignan et ancien de Grigny, s'était déplacé pour les encourager.



Les benjamins grignois lors des remises de récompenses, accompagnés de Pierrot Lecante, l'entraîneur.

Les Patios à la fête

Les membres du conseil de voisinage des Patios invitaient leurs voisins samedi 26 juin place de l'Erable à un déjeuner autour d'un barbecue. La bonne humeur était bien entendu de rigueur. Paul Brams et son collectif de mosaïcomanques ont fait visiter leurs nouvelles réalisations.



Une des mosaïques de l'atelier de Paul Brams.



Danse en milieu scolaire

Nadia ou la liberté du mouvement

Avec l'apprentissage de la danse, l'expression artistique est dans l'école, ouverte sur la vie, pour le plus grand profit des enfants.

Plusieurs dizaines d'écoliers, de la grande section de maternelle au CE1, sont montés sur scène en cette fin d'année et ont donné des spectacles empreints de naturel et de délicatesse.

Ils ont en commun d'avoir (re)découvert le langage du corps une fois par semaine avec Nadia, professeur de danse au Conservatoire municipal.

Nadia Chesseboeuf, enfant de Grigny, pratique la danse depuis l'âge de quatre ans, dans ce même Conservatoire. Comme beaucoup de petites danseuses, sa professeur a été Catherine Nezick. Sa passion, le modern'jazz devient rapidement vocation.

Pour atteindre le but qu'elle s'est fixé depuis l'enfance, elle étudiera, après le bac, pendant 4 ans à l'Institut pédagogique des arts chorégraphiques, et recevra une formation très complète même si elle y trouve une dureté qui en décourage plus d'un : sur 22 étudiants, 4 seulement, dont Nadia, auront suffisamment de résistance au système pour terminer favorablement le cursus.

Cet enseignement lui a permis de perfectionner les techniques du modern'jazz, bien sûr, mais aussi d'explorer d'autres disciplines. Celles-ci vont du classique à la danse espagnole, à l'histoire du ballet, au solfège, pour le rythme ou le chant et pour développer la

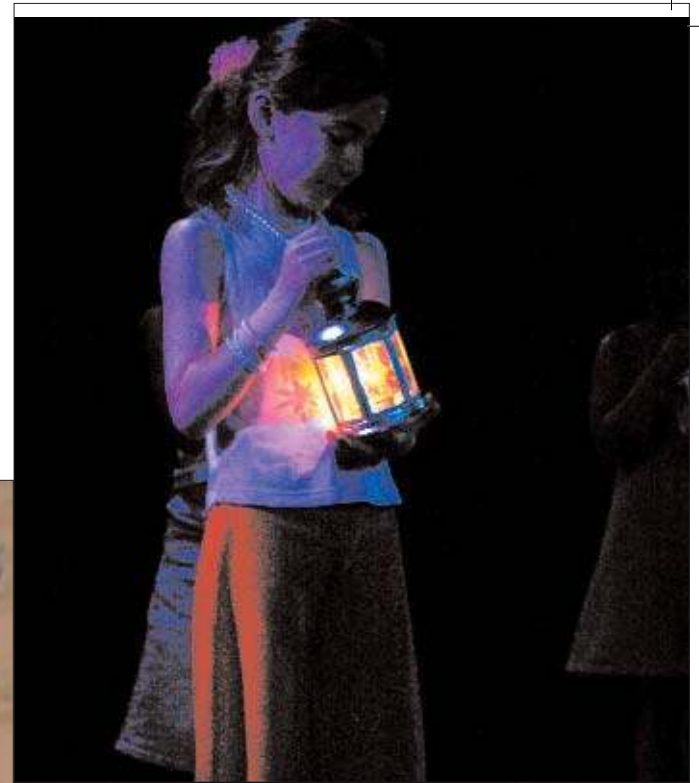
voix, à l'anatomie, et au final la pédagogie. Son choix s'est porté sur l'enseignement, et non la représentation, deux des voies proposées à l'issue des études.

Nadia a une approche toute en douceur avec ses élèves : dans une première séance, elle dévoile ce qu'elle propose aux enfants et dans quel cadre. Elle fait ensuite appel à leur instinct pour s'approprier la gestuelle et exprimer par le mouvement, l'expression du visage ; des scènes aussi variées qu'une petite Amélie qui a peur du noir, ou les quatre éléments.

Le résultat est un mélange de rêve et de poésie, soutenu par très peu de décor ou d'accessoires, bien servi par des musiques oniriques de René Aubry, compositeur attiré de la chorégraphe Carolyn Carlson.

Pour compléter ses actions en milieu scolaire, Nadia aimerait qu'il soit financièrement possible d'emmener les enfants assister à des spectacles et qu'ils puissent aussi bénéficier d'interventions extérieures, comme ce fut le cas cette année, avec la venue de Claudio Basilio, chorégraphe brésilien.

A voir les enfants évoluer, il est évident que Nadia a atteint une partie de son but : transmettre son art tout en permettant aux enfants de le personnaliser avec bonheur.



Ecole du Renne

Les 4 saisons de 84 artistes

Les élèves de trois classes de CE1 de l'école du Renne, avec leurs institutrices et une artiste, ont créé une œuvre d'art intitulée « La forêt des 4 saisons », présentée au public lors du Salon d'arts plastiques des enfants, du 28 mai au 13 juin. Elle est restée exposée dans le préau de l'école jusqu'à fin juin.

L'ŒUVRE est issue d'un projet du Réseau d'éducation prioritaire ayant pour titre « Le livre des 4 saisons ». Sa réalisation a débuté en septembre 2003, avec des interventions de la plasticienne bien connue des Grignois, Marie Schuch. L'œuvre a nécessité plusieurs séances auprès de petits groupes, représentant plus de trente heures de travail et un budget de 1750 €.

Il a fallu se présenter, discuter, comprendre la démarche artistique, mûrir le projet, réfléchir

avec l'artiste, puis passer à la réalisation concrète. Chaque enfant travaillait à partir d'un livre destiné au pilon, pour concevoir un objet qui évoque une saison. Toutes les formes étaient permises : pliage, découpage, adjonction de matière, couture, déchirure, etc. La liberté de chacun exprimait les saisons selon des propositions les plus variées.

De la première rencontre à l'objet final, les élèves ont bénéficié d'une éducation du regard, d'un enrichissement d'expérience avec

une artiste, du plaisir de créer, de la confrontation à un projet plastique...

Un dispositif en étagement symbolisant des arbres, recueillait la totalité des propositions individuelles de saisons-livres, devenus à la fois des objets distincts, autonomes, et une création collective. « Ces livres promis au pilon ont bénéficié d'une deuxième vie, confie Marie Schuch. L'exposition

entre les enfants et l'artiste durant ces mois et encore aujourd'hui.

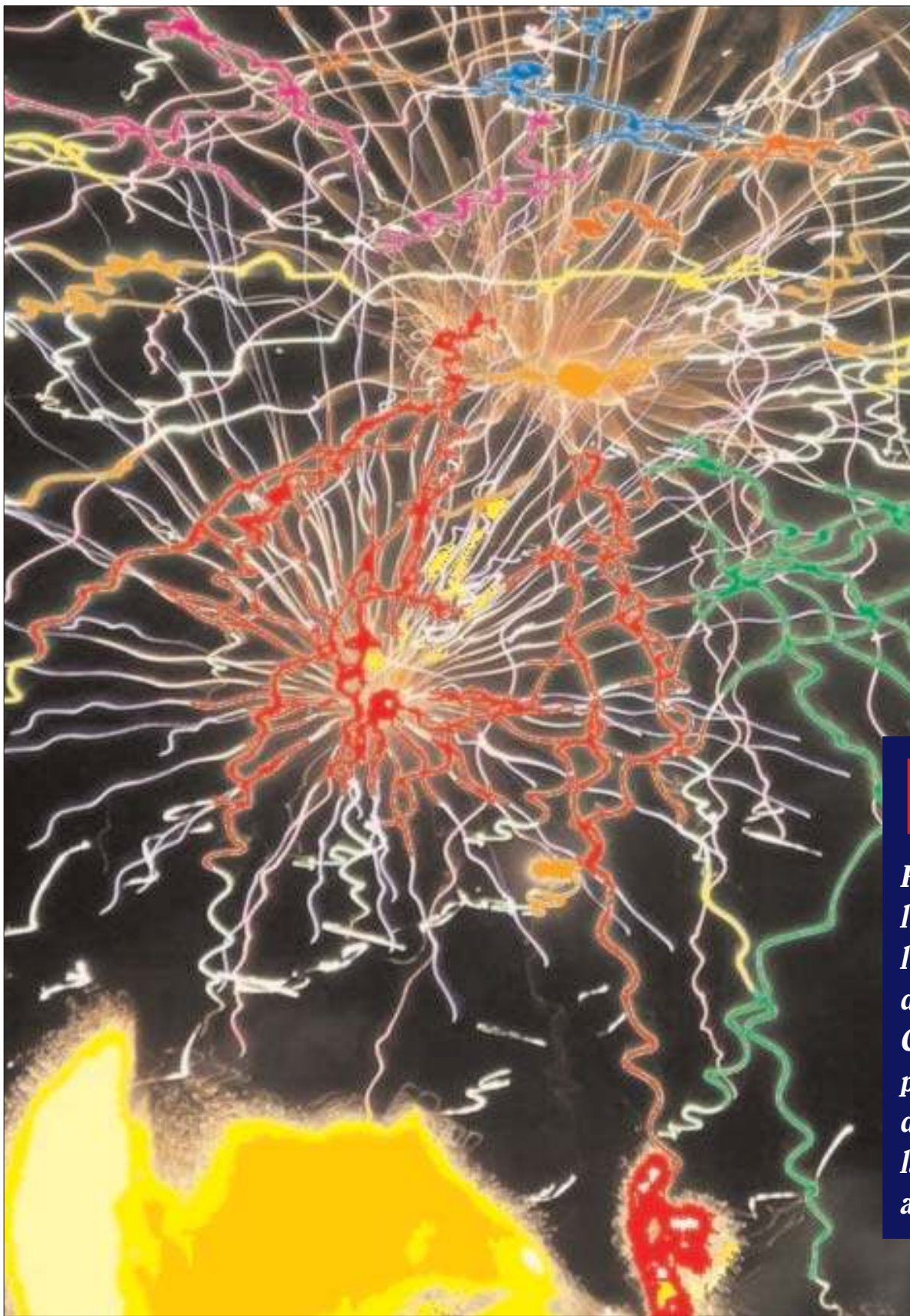
RENDONS À CÉSAR
Dans le n° 233 de Grigny-informations, un glissement de numéro sur une photo a attribué la forêt des 4 saisons à la légende des conseils de voisinage. Des lecteurs nous ont informés qu'ils avaient corrigé d'eux mêmes.

dans l'école a eu lieu au cours de la semaine des Recyclades, ce qui convient parfaitement à cette œuvre. Les saisons elles-mêmes sont des moments de « recyclage ». Les enfants montrent une grande attention à leur production ; ils surveillent son évolution, observent les objets qu'ils ont créés, et les protègent ». Ce que ne raconte pas l'œuvre exposée, c'est la relation d'une rare richesse tissée



Les artistes et leur œuvre.





Agenda

Découverte des oiseaux

DIMANCHE 11 JUILLET DE 8H30 À 12H autour des lacs à l'initiative de la LPO. Renseignements au 01 69 25 90 16, de 20h à 21h, ou 01 69 06 59 08.

Dimanches à la mer

LES 18 JUILLET À TROUVILLE, 25 JUILLET À COURSEULLES, 1ER AOÛT À HOULGATE, LE 8 À VILLERS, LE 15 À ETRETAT ET LE 22 AOÛT À OUISTREHAM. Départ à 6h du matin, retour vers 23h. Inscriptions du lundi au jeudi précédent la sortie, dans les Maisons de quartier, vacances pour tous, vie associative. Adulte, 7€, mineur 5€. Renseignements au 01 69 06 42 57 (Picasso), 01 69 21 17 33 (M. Curie), 01 69 02 41 20 (village).

Barbecue

JEUDI 29 JUILLET À PARTIR DE 12H À LA MINI LAVERIE, 12, QUARTIER DE LA PEUPLERAIE. Une initiative de la Maison de quartier Marie-Curie. Renseignement et inscription (obligatoire) au 01 69 45 38 22 ou au 01 69 21 17 33

Affichez-vous !

Vous organisez des initiatives et vous souhaitez être présent sur cet agenda ? Envoyez vos dates à Grigny Info quatre semaines au plus tard avant l'événement, par courrier en mairie ou par fax 01 69 43 99 55. Merci d'indiquer le titre de l'initiative, la date et l'heure, le lieu précis, le nom de l'organisateur, l'adresse et le numéro de téléphone où il peut être joint, le tarif et toute autre information utile.

Feu d'artifice

Pour sa première fête de la Révolution française, la Communauté d'agglomération Les lacs de l'Essonne, tirera simultanément le feu d'artifice de deux endroits situés à Grigny et Viry-Chatillon, le 13 juillet 2004 à 23 heures. L'un partira de l'île Palonceau, sur le lac à Viry, le deuxième du Chemin du Clotay à Grigny. Durant la représentation pyrotechnico-musical, les rues autour des lacs seront fermées à la circulation.

Spectacle

Grand concours de danses Ouest-africaines

L'ASSOCIATION Parole, Paix, Vidéo, (A.P.P.V.), créée en 2003 organise au Centre culturel Sidney-Bechet, son 2^e Grand concours de danses ouest-africaines. L'an dernier, quelques 250 spectateurs avaient assisté à la première édition de ce concours chorégraphique. Cette année, avec Ata Camara et Dembele, quatre groupes seront en compétition. Il s'agit de M.M.P.S, DEGE, MARE KOFOT et Grigny2. Venez nombreux découvrir les nouveaux talents dans la chaude ambiance Ouest-africaine. Rendez-vous samedi 10 juillet 2004, de 14h à 22h Centre culturel Sidney-Bechet. Entrée : adultes, 10€. Enfants 5€ Renseignements. Tél. 06 18 98 19 84 ; 06 10 05 35 63 ; 06 22 23 59 86



Présente
2^{ème} Grand Concours de Danse Ouest Africaine
SAMEDI 10 JUILLET 2004
à GRIGNY
de 14H00 à 22H00
présenté par l'ASSOCIATION A.P.P.V.

"Fier d'être Soniké"

Salle Sydney Béchet
10, place Henri Barbusse
91350 Grigny

avec Ata CAMARA
et DEMBELE

Accès : Gare de Lyon
ou Gare du Nord
RER D descendre à Grigny Centre
Passe d'Italie
ou Porte d'Orléans Autoroute A10
Sortie Grigny Centre

Info line : 06 18 98 19 84
06 10 05 35 63
06 22 23 59 86

Sur Internet : WWW.APPV.FR

Entrée 10 € pour les adultes
5 € pour les enfants

© A.P.P.V. - Print 2004

PAS DE PÉTARDS

A quelques jours de la fête nationale du 14 juillet, il semble utile de rappeler certaines règles relatives à l'utilisation des pétards. Petit ou gros, long ou court, le pétard reste un explosif qui peut provoquer des brûlures, des projections et du souffle, des incendies... Les séquelles d'un accident peuvent être définitives : surdité, ablation des doigts, énucléation de l'œil... Si vous êtes déclaré responsable de l'accident (vous ou votre enfant mineur), vous devrez répondre de vos actes devant un tribunal et dédommager la ou les victimes.

Pour protéger les habitants de sa commune des conséquences d'une utilisation abusive des pétards et autres pièces d'artifices, le Maire de la commune de Grigny a pris un arrêté réglementant leur emploi.

Le jet de pétard est ainsi interdit sur les passants, à l'intérieur des immeubles, à l'intérieur des boîtes aux lettres, leur utilisation dans les bals et tous les autres lieux comportant un grand rassemblement de personnes. Enfin, l'arrêté précise que la vente de pétards et autres pièces d'artifice aux mineurs, est interdite.

MENUS DU 12 AU 29 JUILLET

Lundi 12 Juillet : macédoine au thon, brochette de dinde, purée, cantafrais, crème dessert vanille - Mardi 13 : sardine/citron, tomate farcie, riz, yaourt, pêche - Mercredi 14 FERIE Jeudi 15 : taboulé, poulet froid/mayonnaise, chou fleur persillé, coulommiers, poire, Vendredi 16 : Salade grecque, filet de saumon à l'oseille, pommes de terre vapeur, tomate grise, cocktail de fruits - Lundi 19 : salade coleslaw, escalope de volaille, petits pois, camembert, flan caramel - Mardi 20 haricots verts à l'échalote, merguez, légumes et semoule de couscous, gouda, pomme - Mercredi 21 : pastèque, rôti de veau, courgette provençale, rondelé, grillé aux pommes - Jeudi 22 : salade verte au surimi, spaghetti bolognaise, fromage blanc aromatisé - Vendredi 23 : saucisson de volaille/cornichons, dés de poisson sauce safranée, épinards/pommes de terre, tomme blanche, nectarine. Lundi 26 salade de pommes de terre, cordon bleu, printanière de légumes, carré frais, prunes - Mardi 27 : melon, steak haché, potatoes, yaourt aromatisé, sablé - Mercredi 28 : friand au fromage, rôti de dinde froid / cornichons, brocolis mornay, petits suisses, abricots - Jeudi 29 : salade de lentilles, gigot d'agneau froid, haricots beurre, kiri, pêche - Vendredi 29 : concombre à la menthe, omelette, courgette provençale, mimosette, Paris-Brest.